



Délibération
N°2021-38 du 30 mars 2021

OBJET - Solidarité : Aire d'accueil des gens du voyage : Signature de l'avenant n°1 du lot 1

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre PIC

Annexe : Projet d'avenant n°1 au lot 1 + PV de la CAO

Le 30 mars 2021 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 24 mars 2021 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 34

Nombre de pouvoirs : 2

Mme Marine MICHEL est nommée secrétaire de séance.

Sont présents : M. Arnaud MURGIA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Eric PEYTHIEU, Mme Claire BARNÉOUD, M. Richard NUSSBAUM, Mme Emilie DESMOULINS, M. Christian JULLIEN, Mme Annie ASTIER-CONVERSE, M. Jean-Marc CHIAPPONI, Mme Elisa FAURE, M. André MARTIN, Mme Michèle SKRIPNIKOFF, M. Patrick MICHEL, Mme Maryse XAUSA FRANÇOIS, M. Thomas SCHWARZ, Mme Francine DAERDEN, M. Jean Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre PIC, M. Jean-Marie REY, Mme Muriel PAYAN, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Vincent FAUBERT, Mme Corinne CHANFRAY, M. Nicolas GALLIANO, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Marine MICHEL, M. Emeric SALLE, M. Gilles PERLI, M. Thierry AIMARD, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, M. Jean-Pierre MASSON, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir : M. Guy HERMITTE à M. Arnaud MURGIA
M. Florian DAZIN à M. Thomas SCHWARZ

Est absent : M. Gabriel LÉON

Monsieur le Vice-Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2021-02-03-003 du 03 février 2021 approuvant les statuts de la CCB, notamment en matière de gestion des structures d'accueil et d'hébergement d'urgence des personnes sans domicile fixe d'intérêt communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5211-10 ;

Vu le Code de la commande publique et, notamment ses articles R.2194-2 et R.2194-3 concernant les modifications apportées en cours d'exécution justifiées par des prestations supplémentaires ;

Vu la délibération n°2019-56 du 20 août 2019 attribuant le marché de travaux d'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage – Lot 1 « Ouvrage hydraulique, terrassement, VRD, Gros Œuvre, Fondations » à l'entreprise BLANCHARD,

Vu l'avis consultatif de la commission d'Appel d'offres du 23 mars 2021 ;

AR Prefecture

005-240500439-20210330-D2021_38-DE
Reçu le 07/04/2021
Publié le 07/04/2021

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de l'avenant ci-joint annexé,
- **Autorise Monsieur Le Président** ou son représentant à signer le dit avenant ainsi que toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURGIA



Date de transmission au contrôle de légalité : 07 AVR. 2021
Date affichage : 07 AVR. 2021

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif ¹ de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.



**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE
L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
LOT 1 OUVRAGES HYDRAULIQUES TERRASSEMENT GROS OEUVRE FONDATIONS**

AVENANT N°1 POUR PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Articles L.2194-1 et R.2194-3 du Code de la Commande Publique

ENTRE :

Le Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Briançonnais dont le siège est sis Immeuble des Cordeliers, 1 rue Aspirant Jan à Briançon (05100)

ET :

La SAS BLANCHARD sise 3 rue du Centre à SAINT CHAFFREY (05330) – SIRET n° 387 250 103 000 18

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

A -Renseignements relatifs au marché

Objet du marché : travaux d'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage – Lot 1 : Ouvrages hydrauliques - Terrassement – Gros œuvre - Fondations

Notifié le : 23 août 2019

B - Objet de l'avenant

En cours de travaux, il est apparu nécessaire de faire réaliser des prestations supplémentaires consistant à :

-Goudronner l'ensemble de la voie d'accès depuis le carrefour du Clos du Vas. En effet, l'opération de construction de l'aire d'accueil des gens du voyage a été cadrée sur l'emprise foncière détenue par la CCB. Or une partie de la voie d'accès située entre le carrefour du Clos du Vas et l'aire d'accueil des Gens du Voyage appartient à l'Etat, lequel n'a aucun intérêt à goudronner une piste en terre non utilisée ;

-Faire réaliser une clôture, conformément à la délibération n°2017-26 du 28 mars 2017 préconisant une attention particulière par la mise en place d'une clôture et la modification de l'accès en face des garages existants de la propriété des consorts Richard ;

-Modifier la barrière en poutre prévue dans le marché initial par un portail coulissant pour des raisons évidentes de sécurité des usagers.

C – Incidence financière de l'avenant

Les montants du marché sont modifiés comme suit :
(taux de TVA en vigueur à la date de signature du marché : 20 %)

Montant total initial du marché	: 613 184,90 € HT soit 735 821,88 € TTC
Montant avenant n°1	: 75 420,00 € HT soit 90 504,00 € TTC
Montant total du marché après avenant n°1	: 688 604,90 € HT soit 826 325,88 € TTC

Evolution en pourcentage de l'avenant n°1 : + 12,30 %

D – Autres clauses du marché

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

E - Avenants précédents

Néant.

F - Signatures

A, Briançon le,

L'entreprise titulaire du marché
Signature précédée de la mention
« Lu et Approuvé »

Le représentant légal du pouvoir adjudicateur

Le Président

Sébastien BLANCHARD

Arnaud MURGIA



PROCES-VERBAL ET RAPPORT DE LA COMMISSION d'APPEL D'OFFRES du 23 MARS 2021

La commission d'appel d'offres s'est réunie pour :

- ⇒ **Attribuer** l'accord cadre à bons de commande pour la fourniture et la livraison de matériels de pré collecte pour la gestion des déchets de la Communauté de Communes du Briançonnais
- ⇒ **Donner un avis consultatif** sur les avenants aux marchés :
 - de travaux relatifs à l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage (lots 1 et 3)
 - de maîtrise d'œuvre pour la construction du Centre d'Incendie et de Secours sur la commune de La Grave

ATTRIBUTION ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE AVEC MONTANT MINIMUM ET MAXIMUM

Fourniture et livraison matériels de pré-collecte :

Lot n°1 :

Acquisition de conteneurs semi enterrés pour les déchets ménagers

Lot n°2 :

Acquisition de conteneurs partiellement enterrés ou aériens pour les déchets ménagers

Procédure formalisée

1) – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Collectivité ou établissement concerné :

Communauté de Communes du Briançonnais
Immeuble Les Cordeliers
1 rue Aspirant Jan – 05100 BRIANÇON

2) – OBJET et DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

- Date d'envoi avis appel à concurrence procédure formalisée :
 - BOAMP avis n°21-19310 du 10/02/2021
 - JOUE avis n°2021/JS 031-076700 du 10/02/2021
 - PROFIL ACHETEUR : 10/02/2021
- Date limite de réception des offres : 15/03/2021 à 14h00
- Nombre d'offres reçues : QUATRE (*registre des dépôts joint en annexe*)
- Date d'ouverture de l'offre (réception et décryptage des offres reçues électroniquement sur le profil acheteur achatpublic.com) par le représentant du pouvoir adjudicateur : 23/03/2021

3) – COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Lors de sa réunion en date du 23 mars 2021, la commission d'appel d'offres était composée comme suit :

▪ Membres à voix délibérative :

Nom	Qualité	Fonction	Présent	Excusé	Absent
Arnaud MURGIA	Président Membre de droit	Président	X		
Jean Marc CHIAPPONI	Membre titulaire	1er conseiller délégué	X		
Olivier FONS	Membre titulaire	Vice-président	X		
Eric PEYTHIEU	Membre titulaire	Vice-président	X		
Jean Pierre PIC	Membre titulaire	Vice-président			X
Sébastien FINE	Membre titulaire	Conseiller Communautaire			X

▪ Membres à voix consultative sans droit de vote :

Nom	Qualité	Fonction	Présent	Excusé	Absent
Anne Marie ROBUSTI	Inspectrice DDCSPP 05	Personnalité compétente	X		
Didier LAURENT	Trésorier Principal	Personnalité compétente			X
Manon GAUDFERNAU	Directrice Service Techniques	Personnalité compétente	X		
Vincent ETOURMY	Responsable assainissement	Personnalité compétente	X		
Jacques XAUSA	Responsable patrimoine bâti	Personnalité compétente	X		

4) – FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Le quorum est atteint :

NON ☐OUI ☒La commission d'appel d'offres **peut valablement délibérer.**

5) - OUVERTURE DES PLIS

Le registre des dépôts faisait mention de la réception de quatre (4) réponses relatives à la présente consultation reçues dans les délais. Les candidats ont répondu **respectivement pour les deux lots.**

Plis reçus hors délai : néant

Plis rejetés sans avoir été ouverts : Néant.

Ordre Arrivée	Date/heure Réception Des plis	Mode de transmission des plis	Nom et adresse du candidat	Coordonnées
1	12/03/2021 17h22	Electronique	SAS PLAST'UP ROTOMOULAGE	500 RUE DES DAMES 62620 RUITZ
2	13/03/2021 11h22	Electronique	VConsyst France	CASE POSTALE 3409 AVENUE GEORGES POMPIDOU PARC POMPIDOU 56000 Vannes
3	15/03/2021 11h08	Electronique	CONTENUR	3 RUE DE LA CLAIRE 69009 LYON
4	15/03/2021 11h32	Electronique	MOLOK FRANCE	2 parc des Fontenelles 78870 BAILLY

6) – DESCRIPTION DES OFFRES REÇUES

Tous les candidats ont fourni les pièces demandées dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Toutes les offres et candidatures sont recevables.

Demande précisions ou de compléments sur la teneur des offres : non

7) - ELIMINATION DES OFFRES

La Commission d'appel d'offres n'élimine pas les offres reçues conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres.

Résultat des votes :

- Pour : 4 (quatre)
- Contre : zéro
- Abstentions : zéro

8) - DECISION D'ATTRIBUTION DES OFFRES

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offre décide :

- ⇒ de suivre la proposition figurant dans le rapport d'analysé et,
- ⇒ **d'attribuer à l'unanimité** l'accord cadre à bons de commande avec montant minimum et montant maximum pour la fourniture et la livraison de matériels de pré-collecte à la société VCONSYST pour :
 - LOT 1 intitulé « Acquisition de conteneurs semi enterrés pour les déchets ménagers » pour un montant minimum de 250 000 € HT et un montant maximum de 400 000 € HT sur la durée totale du marché (48 mois);
 - LOT 2 intitulé « Acquisition de conteneurs partiellement enterrés ou aériens pour les déchets ménagers » pour un montant minimum de 40 000 € HT et un montant maximum de 100 000 € HT sur la durée totale du marché (48 mois).

Les offres de la Société VCONSYST correspondent au cahier des charges et aux besoins de la Communauté de Communes du Briançonnais et, sont classées comme étant les offres les plus avantageuses économiquement selon les critères et sous-critères énoncés dans le règlement de la consultation

Résultat des votes :

- Pour : 4 (quatre)
- Contre : zéro
- Abstentions : zéro

AVIS CONSULTATIF AVENANTS :

Marchés de travaux aire accueil gens du Voyage :

- ⇒ **Lot 1 intitulé « Ouvrages hydraulique Terrassements VRD Gros œuvre, Fondations » dont le titulaire est la SARL BLANCHARD sise rue du Centre, 05330 ST CHAFFREY :**
 - avenant n°1 pour travaux supplémentaires pour un montant de 75 420,00 € HT représentant une augmentation de + 12,30 % par rapport au montant du marché initial
- ⇒ **Lot 3 intitulé « Charpente bois couverture » dont le titulaire est la SARL DAVIN CHARPENTES sise ZA des Sablonnières, 05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE) :**
 - avenant n°1 pour travaux supplémentaires pour un montant de 38 118,00 € HT représentant une augmentation de + 40,16 % par rapport au montant du marché initial

Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du Centre d'Incendie et de Secours sur la Commune de la Grave

- ⇒ **Titulaire du marché Groupement PRO.BA.TP/SOLEA/MILLET/CET/NOEL** dont le mandataire est la SARL PRO.BA.TP ARCHITECTURE sise 118 Boulevard Georges Pompidou – 05000 GAP :
 - avenant n°1 pour augmentation rémunération du contrat de maîtrise d'œuvre suite modification technique imposée par l'Architecte des Bâtiments de France pour un montant de 59 699,00 € HT représentant une augmentation de + 48,81 % par rapport au montant du marché initial..

8) – AVIS DE LA CAO SUR LES AVENANTS

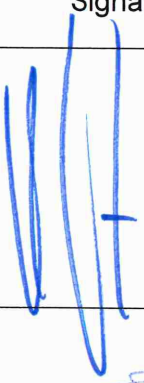
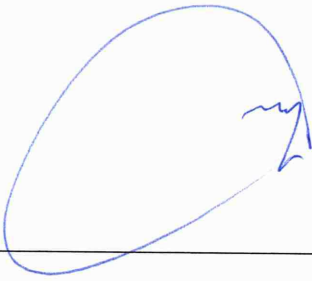
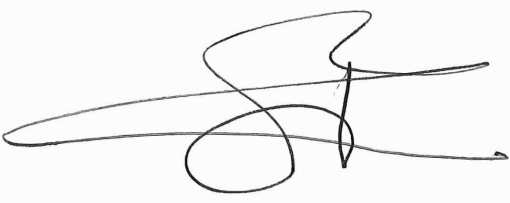
Après avoir pris connaissance des avenants, la commission d'appel d'offre donne un **avis favorable**.

Résultat des votes pour avis :

- Favorable : 4 (quatre)
- Contre : zéro
- Abstentions : zéro

9) - SIGNATURES DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

SEANCE DU 23 MARS 2021

Membres à voix délibérative Nom et prénom	Signature
MURGIA Arnaud	
CHIAPPONI Jean Marc	
FONS Olivier	
PEYTHIEU Eric	
Voix consultative AR - Robuste DBCS PP	

Registre des dépôts consolidé. Horodatage réalisé par achatpublic.com.

Au 15 mars 2021 14:43 (heure de Paris) il y avait 24 retrait(s) et 4 dépôt(s)

Consultation 2021-7 - Fourniture et livraison de matériels de pré-collecte

Appel d'Offres Ouvert - Fournitures - 2 lot(s)

Ouverture de la salle : 10 février 2021 16:35 (heure de Paris)

Date limite de remise des plis : 15 mars 2021 14:00 (heure de Paris)

Fermeture de la salle : 15 mars 2021 14:42 (heure de Paris)

N°	Type	Raison sociale	Adresse mail	Date du dépôt	Lots
1	@ - 1	SAS PLAST'UP ROTOMOULAGE	jdethoor@plastup-rotomoulage.com	12/03/21 17:22	1, 2
2	@ - 2	VConsyst France	phoekezema@vconsyst.com	13/03/21 11:22	1, 2
3	@ - 3	CONTENUR	florence.bajat@contenur.com	15/03/21 11:08	1, 2
4	@ - 4	MOLOK France	frederic.milan@molok.com	15/03/21 11:32	1, 2

Détails

1 - SAS PLAST'UP ROTOMOULAGE

M. Julien DETHOOR

jdethoor@plastup-rotomoulage.com

500 RUE DES DAMES

62620 RUITZ

France

Date de dépôt @ numéro 1 :

12 mars 2021 17:22 (heure de Paris)

2 - VConsyst France

M. Pim Hoekzema

phoekezema@vconsyst.com

CASE POSTALE 3409 AVENUE GEORGES POMPIDOU

PARC POMPIDOU

56000 Vannes

France

Date de dépôt @ numéro 2 :

13 mars 2021 11:22 (heure de Paris)

3 - CONTENUR

Mme Florence BAJAT

florence.bajat@contenur.com

3 RUE DE LA CLAIRE

69009 LYON

France

Date de dépôt @ numéro 3 :

15 mars 2021 11:08 (heure de Paris)

4 - MOLOK France

M. Frédéric MILAN

frederic.milan@molok.com

2 parc des Fontenelles

78870 BAILLY

France

Date de dépôt @ numéro 4 :

15 mars 2021 11:32 (heure de Paris)

Le candidat a indiqué qu'il transmettait une copie de sauvegarde.